



# Ville de Vaujours

## DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

**Service Urbanisme**

**Réf. : DB/ST/TD/NB/PH**

Demande déposée le 28/04/2021

N° DP 093 074 21 C0023

Par :	MADAME MONSIEUR
Demeurant à :	26 RUE DE L'EGLISE 93410 VAUJOURS
Pour :	REGULARISATION DES TRAVAUX ENTAMES - REFECTION D'UNE TOITURE SUITE A UN DEGAT DES EAUX – INSTALLATION D'UNE FENETRE – DEMOLITION DU GARAGE ET INSTALLATION D'UN CARPORT- POSE D'UNE TOITURE.
Sur un terrain sis à	26 RUE DE L'EGLISE – 93410 VAUJOURS
Cadastre :	C 33 ; C 37 ; C 39

Surface de plancher  
créée: m<sup>2</sup>  
Nb de logements: 1

Nb de bâtiments: 1

Destination : HABITATION

### ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON-OPPOSITION n°21/234

Madame, Monsieur,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ;

**Vu** le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

**Vu** le contenu et les effets du plan local d'urbanisme et ce conformément aux articles L 151-1 , L 152-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

**Vu** l'avis de l'architecte des Bâtiments de France en date du 4 juin 2021 ;

**Vu** la déclaration préalable susvisée.

**Considérant** la mise en demeure en date du 13 avril 2021 ;

**Considérant** l'attestation de Monsieu. , voisin de Madame et Monsieur en date du 21 septembre 2021 autorisant l'occupation d'un échafaudage dans l'allée commune;

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus **peuvent être exécutés en respectant les prescriptions ci-dessous :**

**-ARRETE-**

**Article 1:** Les travaux devront être conformes au projet joint :

Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21-234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

- Pose d'une toiture en zinc naturel ;
- Démolition du garage et remplacement par un carport en aluminium (Hauteur 210cm x Largeur 291 cm) ;
- La surface taxable démolie sera de 14 m<sup>2</sup> ;
- Remplacement du velux par une fenêtre en PVC (95,5 x 85 cm) ;

**Article 2 :** Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques.

**Article 3 :** A l'issue des travaux, le pétitionnaire devra transmettre en mairie, en trois exemplaires le formulaire dûment complété de Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT – cerfa n°13408\*05) pour procéder à la conformité.

Veuillez agréer, Madame , Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaujours, le 16 juin 2021

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint en charge de  
l'urbanisme, les espaces verts, les  
travaux et les voiries,



Stéphane PAU

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa notification au demandeur.

**INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT**

- **DROITS DES TIERS** : La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'enseillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE** : Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

- **AFFICHAGE** : La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit : être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. **« Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens »** (Accusé de réception en préfecture : 093-269300372-20210706-21-234-A1) Internet  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES** : Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.



# Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes



N° 13703\*07

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

D.P. 093 074 21 C 0023  
 Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

28 AVR. 2021

le 28 04 2021 Carbet de la mairie et signature du déclarant

Dossier transmis :  à l'Architecte des Bâtiments de France  au Directeur du Parc National

### 1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2<sup>ème</sup>, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

**Vous êtes un particulier** Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ 28 AVR. 2021

**Date et lieu de naissance**

Date : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_ Pays : FRANCE

**Vous êtes une personne morale**

Dénomination : \_\_\_\_\_ Raison sociale : DP 093 074 21 C 0023

N° SIRET : \_\_\_\_\_ Type de société (SA, SCI,...) : \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale : Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**Vu pour être annexé à la déclaration préalable**  
 N° 09307421C0023  
 Vaujours, le 10/06/2021

### 2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 06 Voie : RUE DE L'EGLISE

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : VAUJOURS

Code postal : 93410 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame  Monsieur  Personne morale

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ **Stéphane PAU**

OU raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si cette personne habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

Accusé de réception en préfecture  
 093-269300372-20210706-21-234-A1  
 Date de télétransmission : 06/07/2021  
 Date de mise en ligne : 06/07/2021

### 3 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.  
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

#### Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 26 Voie : RUE DE L'ÉGLISE

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : VAUJOURS

Code postal : 93410 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Références cadastrales<sup>1</sup> : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)

Préfixe : \_\_\_\_\_ Section : C Numéro : 33 (2 autres parcelles en annexes)

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : 14

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

### 4 - Le projet

#### 4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

Nouvelle construction

Type d'annexe créée :

Piscine

Garage

Véranda

Abri de jardin

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

Travaux sur une construction existante

Extension  Surélévation  Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

DP 093 074 21 C 0023

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Pour réplaciation des travaux entamés.  
Suite à un dépôt de permis, changement de la toiture et remplacement  
du velux par une fenêtre.  
Démolition du porche et remplacement par un carport (voir pj)

Votre projet concerne :  votre résidence principale  votre résidence secondaire

#### 4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

• la surface de plancher existante : \_\_\_\_\_ • la surface de plancher créée : \_\_\_\_\_

• la surface de plancher supprimée : \_\_\_\_\_

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0023

Vaujours, le 16/06/2021

### 5- Informations pour l'application d'une législation connexe

#### Indiquez si votre projet :

déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation

relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

#### Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable

se situe dans les abords d'un monument historique

Le Maire,

Pour le Maire,

Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21-234-AL  
13702  
N° 09307421C0023  
N° 13702

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire de déclaration n° 13702.  
Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire de déclaration n° 13404.

1 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie



## 6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À Vaujours  
Le : 14 au 21  
Signature du (des) déclarant(s)

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

DP 093 074 21 C 0 0 2 3

28 AVR. 2021

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0023  
Vaujours, le 16/06/2021  
Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, indiquez la case

093-269300372-20210706-21-234-AI  
Date de télétransmission : 06/07/2021

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] C Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] 38  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : ..... 276

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] C Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] 39 (Cours)  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : ..... 116

28 AVR. 2021

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : ..... DP 093.074.2100023

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Préfixe : [ ] [ ] [ ] [ ] Section : [ ] [ ] Numéro : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Surficie de la parcelle cadastrale (en m²) : .....

Surficie totale du terrain (en m²) : .....

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0930742100023  
Vaujours, le 16/06/2021

Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

  
Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21-234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021



# Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

## Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

Cadre réservé à la ruine du lieu du projet

D P DP 093 074 21 C 00 23

Dpt Commune Année N° de dossier

28 AVR. 2021

### 1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

#### 1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) : ..... 0 ..... m<sup>2</sup>

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : ..... m<sup>2</sup>

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : ..... 14 ..... m<sup>2</sup>

#### 1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables(1)

##### 1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				

##### 1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert

Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ?

Oui  Non  Si oui, lequel ?

Quelle est la surface taxable (1) existante? ..... 96 ..... m<sup>2</sup>

Quel est le nombre de logements existants ? ..... 1

Quelle est la surface taxable démolie ? ..... 14 ..... m<sup>2</sup>

##### 1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers

Quelle est la surface taxable (1) créée ? ..... m<sup>2</sup>

##### 1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) : ..... 1

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet : ..... m<sup>2</sup>.

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : ..... m<sup>2</sup>.

##### 1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?

Oui  Non

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0023  
Vaujours, le 16/06/2021

Le Maire,

Pour le Maire, m<sup>2</sup>.  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

Stéphane PAU  
Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-2021070621-234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

## 1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui  Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui  Non

## 2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

Pièces	Nombre d'exemplaires à fournir
Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme	
<input type="checkbox"/> F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme)	1 exemplaire par dossier
Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme :	
<input type="checkbox"/> F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre	1 exemplaire par dossier
<input type="checkbox"/> F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme	1 exemplaire par dossier
Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) :	
<input type="checkbox"/> F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 <sup>er</sup> août 2003	1 exemplaire par dossier

## 3 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

28 AVR. 2021

DP 093 074 21 000 23

Vu pour être annexé

à la déclaration préalable

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_

Division territoriale : Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,Date 14.04.21  
Nom et Signature du déclarant


Stéphane PAU

**DEVIS**  
27 mars 2021

**SOCIETE**  
**Global Design &**  
**Construction**  
10 rue Averroes  
93500 PANTIN  
Siret 8245140900017

**CLIENT**  
Madame [REDACTED]  
26 rue de l'église  
94310 Vaujours  
[REDACTED]  
[REDACTED]

28 AVR. 2021

DP 093 074 210 0023

PRESTATION	MATERIAUX	PRIX UNITAIRE	TOTAL DE LA LIGNE
Pose d'une toiture en zinc naturel Pièce de 12m2	. Parpin . Ciment . Chevron . Madrier . Enduit de façade . Fenêtre PVC 95,5 x 85cm		

Sous-total	13 500€
T.V.A.	20%
<b>Total</b>	<b>16 200€</b>

Devis établi par : JOHN DIEME  
Nos devis et offres de prix sont valables 3 mois.

Pour accepter ce devis, apposez votre signature ici et renvoyez-le :

**VU pour être apposé**  
**à la déclaration préalable**  
N° 0930742100023  
Vaujours, le 16/06/2021  
Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

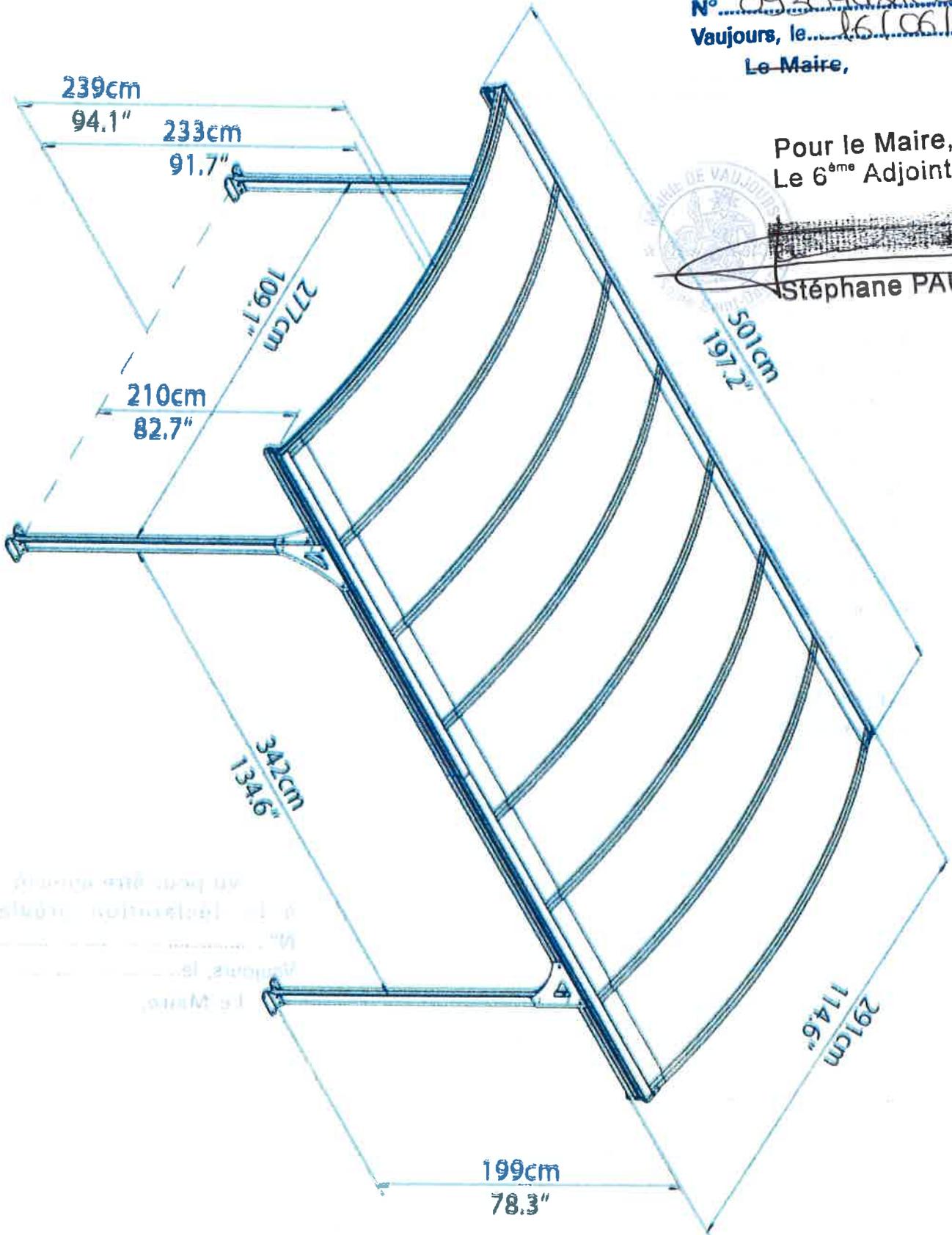
Stéphane PAU  
Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21-234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0920742107023  
Vaujours, le 16.06.2021  
Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU



28 AVR. 2021

0023

Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

28 AVR. 2021

## CARPORT LEROY MERLIN

Grâce à ses panneaux en polycarbonate incassable, ce carport est ultra résistant. Idéal pour abriter votre véhicule, le carport Delage 500 est l'équilibre parfait pour protéger votre véhicule des intempéries avec sa structure robuste et son toit ondulé en polycarbonate. Le traitement anti-UV de son toit en polycarbonate permettra de protéger votre véhicule des effets indésirables du soleil tout en laissant passer 70% de la lumière naturelle. Enfin, ses gouttières intégrées permettent la récupération de l'eau de pluie. Qu'attendez-vous pour vous le procurer ?

<b>Nombre de voitures</b>	1 voiture
<b>Dimension</b>	H 210 cm x L 291 cm x P 501 cm
<b>Surface utile (en m<sup>2</sup>)</b>	13.8
<b>Hauteur de passage (en cm)</b>	239
<b>Largeur extérieure (en cm)</b>	291
<b>Largeur du passage (en cm)</b>	291
<b>Section des traverses (en mm)</b>	80 x 40
<b>Section des montants (en mm)</b>	80 x 40
<b>Matière principale</b>	Aluminium
<b>Process de traitement</b>	Aucun
<b>Avec couverture</b>	Oui
<b>Type de couverture</b>	Polycarbonate
<b>Recouvrable en tuile ou ardoise</b>	Non
<b>Accessoires de fixation fournis</b>	Oui
<b>Hauteur faitage extérieur (en cm)</b>	210
<b>Largeur hors tout (en cm)</b>	291
<b>Profondeur hors tout (en cm)</b>	501

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 0930742100023  
Vaujours, le 16/06/2021  
Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU

28 AVR 2021

DP 093 074 21 C 00 23

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0023  
Vaujours, le 16/06/2021  
Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



DP 093 074 21 C 00 23

Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21-234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0023  
Vaujours, le 16/05/2021  
Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,

  
Stéphane PAU



Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 093 074 21 C 0023  
Vaujours, le 16/06/2021

Le Maire,

28 AVR. 2021

DP 093 074 21 C 0023

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



  
Stéphane PAU

Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21-234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

28 AVR. 2021

DP 093 074 21 C 00 23

Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable  
N° 09307421C0023  
Vaujours, le 16/06/2021  
-Le Maire,

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint

  
Stéphane PAVAN

Accusé de réception en préfecture  
093-269300372-20210706-21-234-A1  
Date de télétransmission : 06/07/2021  
Date de réception préfecture : 06/07/2021

Nom et prénom du voisin :

Adresse : 28 rue de l'Église

A... Vaujours

Le 21/04/21

DP 093 074 21 C 0023

28 AVR. 2021

**Objet : Accord pour réalisation de travaux**

Madame, Monsieur,

Informé(e) de la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur la maison individuelle de mes voisins, Monsieur Zelou et Madame Hilaire, située au 26 rue de l'église 93410 Vaujours, j'atteste sur l'honneur être en accord avec l'occupation d'un échafaudage dans l'allée que nous avons en commun. Après étude de leur dossier par les ABF, ces derniers m'informeront de la date de départ des travaux en question.

Signature

**Vu pour être annexé  
à la déclaration préalable**  
N° 09307421C0023  
Vaujours, le 16/06/2021  
**Le Maire,**

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



  
**Stéphane PAU**



MINISTÈRE DE LA CULTURE



Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France  
Service métropolitain de l'architecture et du patrimoine - pôle 93

Dossier suivi par : Yann BLUSSEAU

Objet : demande de déclaration préalable

**VILLE DE VAUJOURS**  
**SERVICE URBANISME**  
**20 RUE ALEXANDRE BOUCHER**  
**93410 VAUJOURS**

A Saint-Denis, le 04/06/2021

numéro : dp07421c0023

adresse du projet : 26 RUE DE L EGLISE 93410 VAUJOURS

nature du projet : Régularisation de travaux

déposé en mairie le : 28/04/2021

reçu au service le : 10/05/2021

servitudes liées au projet : LCAP - rayon de 500 m hors champ de visibilité - Ancien château

demandeur :

MME

26 RUE DE L EGLISE  
93410 VAUJOURS

Cet immeuble n'est pas situé dans le champ de visibilité d'un monument historique. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Ce projet n'appelle pas d'observation.

L'architecte des Bâtiments de France

Marc LOUAIL

**Vu pour être annexé**  
**à la déclaration préalable**  
N° 09307421c0023  
Vaujours, le 16/06/2021  
**Le Maire,**

Pour le Maire,  
Le 6<sup>ème</sup> Adjoint,



Stéphane PAU